

MAIRIE de SAUZON



Belle-Ile-en-Mer

Destinataires :

- Ronan JUHEL
- Yves LOYER
- Reine-Claude LUCAS
- Olivier THOMAS
- Régis ROBERT
- Soizic LUCAS
- Jacky LE NEÛN
- Fabien DRAMARD
- Damien GUÉGAN
- Annick ALLAIN
- Elodie GUÉGAN
- Jean-Charles RIOU
- Katia LE PORT
- Vanina CHAMBRIER
- Cécilia REPÉSSÉ

SAUZON, le 21 Octobre 2020

N/RÉF. : RJ/VP/AR
20 09 12



Réunion du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira, à la salle Sarah Bernhardt, en séance ordinaire le :

**Mercredi 28 octobre 2020
à 20 H 30**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ORDRE DU JOUR : ci-dessous

✂-----

POUVOIR

Je soussigné(e),, empêché(e) d'assister à la réunion du conseil municipal du, donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document à M..... **(ne pouvant porter qu'un seul pouvoir).**

Fait à SAUZON, le

Signature,

Séance du Conseil Municipal du mercredi 28 Octobre 2020 à 20 H 30
Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Michel LE RAY, vice-président du comité syndical du Pays d'Auray et monsieur Renaud BATISSE, chef de projet du Schéma de Cohérence Territorial (S.C.O.T.), seront présents pour :

- La présentation du Schéma de Cohérence Territorial (S.C.O.T.), la relation avec les communes et leur Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
- Échanger autour de la loi « littoral » et la modification simplifiée du Schéma de Cohérence Territorial (S.C.O.T.) au titre de la loi Elan



Le Maire,
Ronan Juhel

MESURES COVID
PUBLIC LIMITÉ À 15 PERSONNES
PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE